

C'est donc à Cheick-Ali, à un de ces chefs arabes que nous avons si souvent méconnus et dont, pour ma part, je n'ai jamais eu qu'à me louer, que je dois d'avoir pu me tirer de ce mauvais pas. Sans lui, je ne sais réellement pas ce que j'aurais fait, et le brave cœur me rendit ce service avec une simplicité qui en doublait le prix. On aurait dit qu'il faisait la chose du monde la plus ordinaire et la plus naturelle.

Je note, en passant, ce détail administratif qui a bien son importance : pendant les deux ans et demi que j'ai passés à Laghouat, comme commandant supérieur, pas une seule fois, un agent du Trésor n'y a apporté un sou, et pas une seule fois, l'argent n'y a manqué. Nous nous suffisions à nous-mêmes, grâce à un système que j'avais proposé, qui avait été accepté, et qui consistait à employer sur place la partie qui nous était nécessaire des contributions arabes que nous levions. Je remettais l'argent aux chefs de service, en échange de pièces comptables établies par les conseils d'administration. Et le bureau arabe faisait entrer ces pièces dans ses comptes avec le Trésor. Cette opération fort simple n'a jamais donné lieu à aucune réclamation ni à aucune erreur. Elle satisfaisait à la fois mon horreur de la papperasserie et mon amour de la régularité.

Ayant ainsi paré au plus pressé et à l'indispensable, grâce à la générosité de Cheick-Ali, j'eus le temps de mettre un peu d'ordre partout, et je commençai à voir un peu plus clair dans ma situation.

Mon dénuement ne portait pas seulement sur la viande et l'argent. Il s'étendait à tout.

Ainsi, il ne restait plus à Laghouat un seul de ces cantiniers qui suivent toutes les colonnes et fournissent aux soldats les menus objets dont ils ont besoin, y compris surtout de nombreux petits verres de liqueurs frelatées. Ces industriels, ayant épuisé leur pacotille, étaient tous partis avec la division d'Oran. Mon déta-

chement du génie n'avait ni pelles ni pioches, et en fait d'outils, nous n'avions que ce que les compagnies d'infanterie avaient gardé avec elles, c'est-à-dire presque rien. Et cependant, il fallait pourvoir au logement et à l'installation des troupes, et les grouper par compagnies dans des maisons voisines les unes des autres, pour qu'en cas d'alarme et de prise d'armes, pendant la nuit, il n'y eût ni désordre ni confusion. J'assignai à chaque compagnie son emplacement, et les hommes eurent bien vite fait de trouver dans les décombres les matériaux nécessaires pour se procurer des logements, sinon très confortables, au moins très suffisants.

La maison de commandement bâtie par Ben-Salem, vaste construction qui dominait toute la ville, était, je l'ai déjà dit, la clef du système d'occupation. Les matériaux n'étaient pas de première qualité, et par conséquent elle ne présentait pas une solidité à toute épreuve; mais elle était spacieuse, aérée, et nous était d'une précieuse ressource pour le logement de nos blessés, à qui nous ne pouvions mesurer ni l'air ni l'espace. Ces malheureux y étaient abrités, mais nous n'avions rien pour les coucher, et les grands blessés eux-mêmes étaient étendus par terre, dans leurs vêtements, et enveloppés dans une couverture. Le plancher des chambres était un simple lit de béton qui n'offrait aucun inconvénient pour les indigènes, car ils circulent toujours pieds nus, dans l'intérieur des appartements. Mais les gros souliers ferrés de clous de nos infirmiers eurent bientôt détaché du béton une couche épaisse de poussière mêlée de chaux, qui faisait souffrir nos malades et envenimait les plaies.

Je commençai par envoyer la cavalerie récolter une grande quantité d'alfa, qui croissait au sud de Laghouat. J'en fis bourrer des sacs de campement, qui devinrent des paillasses. D'autres sacs, décousus, fournirent des draps de lit bien rudes et bien grossiers, mais qui con-

stituèrent une amélioration notable. Enfin, avec les planches des caisses à biscuits, vidées, on fit des bois de lit. Il était difficile d'obtenir mieux, car le plancher n'était pas très solide et eût cédé sous un matériel plus lourd. Celui-là dura pendant tout mon séjour à Laghouat. Je dois même ajouter qu'il m'y a survécu pendant plusieurs années.

Le travail le plus urgent peut-être était le nettoyage complet de la ville et de l'oasis, où de nombreux foyers d'infection étaient accumulés. Dans les décombres, dans les maisons, dans les recoins des jardins, pourrissaient encore des cadavres. Certains puits en étaient bondés. On avait jugé commode de s'en débarrasser en les y jetant, au lendemain de la conquête, alors qu'il était question de tout raser et de ne rien laisser derrière soi. Mais, maintenant qu'on s'établissait, il fallait donner à toute cette pourriture humaine une sépulture plus régulière ; car il était impossible de vivre, sans des dangers terribles, au milieu d'un pareil charnier. Je commençai par faire rentrer en ville toute cette population arabe, dépossédée et tremblante pour son sort. Je lui assignai des quartiers provisoires, où elle s'établissait tant bien que mal, et j'organisai au milieu d'elle des escouades de travailleurs, dont le salaire me permit de répandre quelque peu d'argent parmi ces pauvres diables, en même temps qu'elles m'aidèrent à faire disparaître toute cette pourriture. Bientôt, nous n'eûmes plus rien à craindre, et on put circuler dans les rues sans se boucher le nez.

Le bruit courut néanmoins jusqu'à Alger que nous avions la peste à Laghouat, et il prit assez de consistance pour que le Gouverneur général, qui ne voyait rien de semblable dans mes rapports, me demandât une communication confidentielle et sincère sur l'état sanitaire de ma garnison. Je lui répondis que la mortalité était certainement au-dessus de la moyenne

parmi les indigènes éprouvés par la guerre, mais que la garnison était indemne, et qu'il n'y avait à Laghouat aucune maladie épidémique ou contagieuse.

La destinée de cette population infortunée restait toujours incertaine. Le Gouverneur général, toujours disposé à la frapper d'une punition exemplaire qui dégoûterait à jamais les gens tentés de l'imiter, n'avait pas renoncé à l'idée de la transporter en masse dans le Djebel-Amour. Et j'allais bientôt recevoir ampliation d'un arrêté qui mettait sous séquestre toutes les propriétés immobilières des habitants de Laghouat. Un fonctionnaire supérieur de l'enregistrement et des domaines, M. Sérieyx, allait arriver pour établir le sommier des biens séquestrés. Je ne cache pas qu'au risque de me faire donner sévèrement sur les doigts, je me mis du côté des Arabes. D'abord, autant je comprends qu'on soit inexorable les armes à la main, qu'on casse et qu'on brise tout, y compris les têtes, surtout les têtes, autant je déteste qu'on se montre impitoyable quand la fureur du combat est tombée. Il me semblait que ces exécutions à froid n'étaient pas dignes du caractère français, et que les soldats ne sont pas faits pour être des bourreaux, ni des huissiers, ni des gardes-chiourme.

Je fatiguais donc le Gouverneur général de mes réclamations et de mes protestations. « Oui, disais-je, ces gens-là se sont révoltés ; mais nous les avons sévèrement punis, et la répression est suffisante. En réalité, ils ne sont pas plus coupables que telle tribu qui s'est mise en insurrection, qui, ensuite, a imploré et reçu l'aman, moyennant une modique contribution de guerre, et qui a recommencé dix fois le même manège, sans laisser notre mansuétude. Pourquoi les gens de Laghouat seraient-ils plus punis, parce qu'ils se sont bravement défendus derrière leurs murs, que les autres, qui se défendent en combattant dans leurs montagnes, ou en

s'échappant dans les solitudes du Sahara? Et puis, nous-mêmes, avons-nous donc le droit d'être ainsi sans pitié? N'avons-nous donc aucune faute à nous reprocher envers eux? Se seraient-ils révoltés si nous avions été plus habiles? »

Je m'agitai tellement que j'obtins, tout d'abord, que le séquestre ne s'appliquerait ni aux biens de la famille de Ben-Salem, à qui nous devons tant, ni aux biens de ceux qui, notoirement, n'avaient pris aucune part à l'insurrection; et, ensuite, qu'on ne forcerait personne à s'expatrier, excepté les fauteurs avérés de la révolte, et qui seraient nominativement désignés. Mais, la nouvelle de la confiscation avait déjà mis en éveil bien des cupidités, et, comme il arrive toujours, les gens d'affaires étaient venus rôder sur les pas du soldat, pour transformer sa gloire en gros sous, s'il était possible, et faire miroiter leurs combinaisons devant son imagination nécessairement enfantine. On ne saura jamais combien des hommes de guerre, d'une valeur intellectuelle indiscutable, sont accessibles aux projets les plus invraisemblables et les plus irréalisables. C'est ainsi qu'on commençait déjà à discuter sérieusement, dans les hautes sphères militaires, les ressources illimitées qu'allait nous fournir le commerce du Sud, et on s'imaginait bonnement qu'il suffirait d'aventurer quelques milliers d'hommes dans ce Sud embrasé, pour en faire jaillir un trafic rémunérateur.

C'est en flattant cette manie, c'est en représentant notre nouvelle conquête, Laghouat, comme le marché principal et nécessaire de ce fameux commerce du Sud, que le docteur Baudens, médecin principal de l'armée d'Afrique, obtint, presque aussitôt après la prise de Laghouat, l'énorme concession de six mille palmiers, plus du tiers de l'oasis. Je me mis en travers. « Comment! disais-je, vous enlevez, d'un seul trait de plume,

à une population le tiers de ses ressources, pour en faire cadeau à un Français qui a rendu des services, je le veux bien, mais qui n'a pas mérité une telle libéralité? Savez-vous seulement la valeur de ce que vous lui donnez? C'est la dotation d'un maréchal de France; soixante mille francs de rente, rien que cela. Les dattes que produit l'oasis ne s'exportent pas, car elles sont d'une qualité inférieure; mais elles constituent la base de l'alimentation des habitants, et chaque palmier se loue en moyenne dix francs par an. Si vous donnez six mille palmiers au docteur, qui se contentera d'en toucher la location, sans venir habiter l'oasis, vous le rendez maître du marché intérieur où il pourra, à son gré, faire régner la disette ou l'abondance. Ce n'est pas raisonnable. »

Grâce à mon opposition, l'affaire traîna plus de deux ans. Elle se termina par un compromis qui enleva au pauvre docteur la moitié de sa concession. Il ne lui resta plus que trois mille palmiers, soit trente mille francs de rente. J'estimai que c'était assez et même trop.

Je m'étais, dès le début, réservé une chambre, en attendant mieux, dans la grande maison qui servait d'ambulance. J'y tenais table ouverte, et, pendant longtemps, je fus le seul aubergiste de Laghouat. Mon auberge n'était pas luxueuse, mais elle avait au moins le mérite d'être absolument gratuite. Et puis, j'étais au milieu de mes chers blessés et, pour les voir à chaque instant, je n'avais qu'à quitter ma table de travail.

Le mois de décembre n'était pas encore écoulé que j'avais dit un éternel adieu aux deux plus aimés d'entre eux: mon camarade de Stael de Holstein, capitaine au 1^{er} de chasseurs d'Afrique, et le général Bouscaren. Je leur fermai les yeux, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Au moment où le pauvre Stael

allait mourir, dévoré par la fièvre et consumé par la résorption purulente, je voulus essayer sur son moral l'effet d'un pieux mensonge, et je lui dis : « Je viens de recevoir votre nomination de chef d'escadrons, au 5^e de hussards. » Je vois encore le sourire qui accueillit ma supercherie et que la mort, presque aussitôt, immobilisa sur cette pâle figure. La nomination fut signée cependant, mais après son décès, et ce fut moi qui en profitai.

Le 21 décembre, les médecins vinrent m'annoncer qu'après s'être consultés, ils avaient résolu d'amputer le général Bouscaren, dont la jambe se gangrenait. Comme il avait pris un léger repas, on attendit jusqu'au soir. Le chloroforme dont on se servit était probablement de mauvaise qualité, car on eut toutes les peines du monde à l'endormir; il parlait, il chantait, il gesticulait, tout en maintenant sa main crispée sur ma manche, car il avait exigé que je fusse là. L'opération dura une heure, sous mes yeux, et l'aspect des chairs, quoique je ne fusse pas médecin, me prouva qu'elle était trop tardive. Quand il fut recouché, dans quel état, grand Dieu! et réveillé: « Restez là, me dit-il, ne me quittez pas. — Je vais écrire au Gouverneur, pour lui apprendre que vous êtes sauvé, et je reviens. »

En rentrant, je le trouvai râlant et je recueillis son dernier soupir. Il fut enterré dans le nouveau cimetière qu'on venait d'inaugurer et où, chaque matin, on plantait de nouvelles croix. Devant toute la garnison sous les armes, j'adressai l'adieu suprême, au nom de la France, à ce héros que, dans un ordre du jour patriotique et touchant, le général Pélistier traita de preux chevalier. J'attribue d'ailleurs à cette mauvaise qualité du chloroforme employé la mort de presque tous nos grands blessés. Un seul d'entre eux survécut: le capitaine Brunon, du génie, qui refusa de se laisser endor-

mir pour se faire couper le bras. Nous n'avions, pour diriger nos services hospitaliers, qu'un aide-major, qui suppléait de son mieux à son inexpérience par son dévouement.

Enfin, nous commençons à nous débrouiller, et Laghouat renaissait peu à peu du milieu de ses décombres. J'avais dit à mon ami, Cheick-Ali : « Il faut procurer du travail à tous ces pauvres diables; il faut essayer de faire renaître un peu le commerce. » Et le brave homme, aussitôt, se mit à faire construire, sur la place de Laghouat, une belle maison à arcades. J'obtins qu'on lui louerait à un bon prix l'étage supérieur, afin d'y organiser un mess et un lieu de réunion pour les officiers qui y vinrent combattre l'ennui, par des contacts mutuels, et sous les arcades, on arrangea des boutiques qui furent louées à de petits trafiquants mozabites. Ce n'était pas encore du luxe, car, pour fournir de l'éclairage à tout mon monde, et pour ne pas laisser les blessés dans l'obscurité, il me fallut, pendant les premières semaines, envoyer chercher jusqu'à Aïn-Mahdi un peu de mauvaise huile. Mais c'était un commencement de vie civilisée, régulière.

Je n'avais, d'ailleurs, pas à me plaindre de mes collaborateurs, qui se multipliaient pour me seconder. L'organisateur du cercle des officiers, chargé de tout le détail du service de la place, était un lieutenant du bataillon d'Afrique, M. Laffon, que rien n'arrêtait et qui sautait à pieds joints toutes les difficultés. Le chef du bureau arabe était ce lieutenant Carrus, avec qui nous avons déjà fait connaissance, un arabisant déterminé, mais qui eût été mieux à sa place dans le service actif, et qui me laissait en grande partie la besogne du bureau. Il avait pour adjoint un lieutenant de tirailleurs algériens, servant au titre indigène, quoiqu'il fût Prussien de naissance, M. de Lamertz, qui a été tué, je crois, comme officier supérieur, dans la guerre d'Ita-

lie. Bon soldat, très zélé, mais trop brutal. Il y avait, autour de l'oasis, quelques terres incultes qui pouvaient recevoir des céréales, et je lui avais dit de les faire cultiver par nos pauvres indigènes, qui auraient trouvé là quelque maigre ressource.

Or, un jour, en parcourant à cheval les environs de Laghouat, quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir ces indigènes attelés, deux par deux, à des charrues, comme des paires de bœufs ! C'est ainsi que le lieutenant avait compris mes dispositions bienveillantes.

Le grand vicaire de l'évêque d'Alger, l'abbé Suchet, était resté avec nous, afin d'organiser le service religieux, et j'avais mis à sa disposition la plus belle mosquée de la ville. Il avait un véritable tempérament de missionnaire, avec une rondeur et une jovialité dont raffolaient les soldats. Je me souviens qu'un jour, pour célébrer notre nouvelle conquête par une messe solennelle d'actions de grâces, il avait fait dresser l'autel sur la brèche ; et comme un vent violent s'obstinait à renverser le crucifix : « Passe-moi une corde, dit-il au zouave qui l'aidait, nous allons attacher le bon Dieu pour l'empêcher de tomber. » Et tout le monde de rire. Il avait amené avec lui, comme aumônier de la garnison, un jeune secrétaire de l'évêque, envoyé, je m'imagine, parmi nous en pénitence, qui était, d'ailleurs, un prêtre très érudit.

Les deux abbés mangeaient à ma table et s'y rencontrèrent, dans le commencement, avec un membre du Bureau des longitudes que nous avait expédié l'Institut, pour faire des observations astronomiques. Entre le savant et les deux prêtres, les déjeuners et les dîners étaient des controverses perpétuelles où, malgré mon peu de compétence, il me semblait que le savant n'avait pas toujours le beau rôle. Ce savant calcula pendant deux mois auprès de moi. Puis, un matin, il emballa ses instruments, ferma ses cahiers et partit,

en oubliant de me remercier. Je me suis laissé dire que ces gens-là étaient, par profession, très distraits.

Placés, comme je l'ai déjà raconté, en flèche à soixante-dix lieues du dernier poste français, nous avions dû nous préoccuper d'établir des relations suivies avec le reste de l'Algérie, ou du moins avec sa capitale. Il n'était pas encore question de télégraphe électrique, et, du côté d'Alger, le télégraphe aérien ne dépassait pas Médéah. Pour rendre nos communications plus fréquentes et plus rapides, le Gouverneur général prescrivit d'établir des postes arabes de correspondance qui devaient, par surcroît, assurer la sécurité de la route, pour les voyageurs isolés. Les tribus devaient entretenir, à des points déterminés, des relais de cinq chevaux destinés aux courriers et, par exception, aux voyageurs munis d'autorisation spéciale. Les tribus de Laghouat fournirent, en partant du nord, les postes du Rocher de sel, de Djelfa, d'Aïn-el-Lebel, de Sidi-Maklout et de Laghouat ; celles de Boghar, les postes de Boghari, d'Aïn-Oussera et de Guel-el-Stel. C'est par là que filaient les rapports que j'envoyais, personnellement et directement, au Gouverneur général, en en laissant une copie à la subdivision de Médéah dont je dépendais directement.

Le Gouverneur, qui, depuis la prise de Laghouat, attachait une certaine importance aux affaires du Sud, tenait à ce que ces rapports fussent aussi complets que possible, et je dois avouer qu'ils m'ont coûté beaucoup de peine et pris beaucoup de temps. Ils étaient divisés en sept chapitres, méthodiquement, et devaient se succéder tous les quinze jours. Pour les deux premiers, je fis tellement bonne mesure que le général Rivet, par bonté d'âme, m'écrivit officieusement de ne pas me ruiner le tempérament et d'attendre, pour rédiger, que j'eusse quelque chose d'important à signaler. J'étais déjà content, lorsque quinze

jours après, je reçus une autre lettre du même général qui disait : « J'ai eu tort ; votre premier rapport a été jugé très intéressant à Paris, et le ministre l'a fait insérer en grande partie au *Moniteur*. Il en demande d'autres. Considérez donc ma lettre comme non avenue, et tâchez de trouver, tous les quinze jours, quelque chose d'intéressant à nous dire. »

On pense si je fus flatté de ce rôle inattendu de correspondant du journal officiel de l'Empire et de ce début subit dans le journalisme, métier pour lequel je ne me croyais aucune espèce d'aptitude. J'eus, en effet, bientôt le plaisir de voir mon humble prose reproduite par le *Moniteur* en « Variétés ».

Le Gouverneur m'écrivit encore que je ne devais pas seulement me considérer comme le commandant d'un poste militaire, mais comme un pionnier de la civilisation. Tous les honneurs, alors ! Malheureusement, ce pionnier aimait à se rendre compte du côté pratique des choses. Comme il savait ce qu'on pouvait tirer du soldat, il passait pour optimiste, dès qu'il s'agissait d'une action militaire. Comme il savait aussi que l'homme civilisé ne peut pas attendre grand'chose du désert, ni grand avantage de climats qu'il ne peut supporter, le pionnier en question passait pour pessimiste, dès qu'il avait à traiter quelques-unes des utopies, des fantaisies qui avaient cours, à une époque où, cependant, la conquête du Continent noir ne hantait pas encore les cerveaux.

Ainsi, chaque courrier d'Alger m'apportait, sous des formes différentes, la recommandation d'attirer de mon côté le commerce du Sud. C'était une phrase toute faite. A Alger, et par contre-coup à Paris, on croyait avoir tout dit quand on l'avait prononcée. Et, de mon côté, je m'évertuais à démontrer que le commerce du Sud n'existait pas, par cette excellente raison que nous avions renoncé à la principale denrée que fournissait le

Sud : à l'esclave, au nègre. Sans doute, sous la domination turque, on avait vu les marchés de la Régence fréquentés périodiquement par de grandes caravanes, véritables flots de populations sorties des profondeurs du désert. Mais quelle marchandise amenaient ces caravanes, pour la troquer contre les produits industriels ou naturels du Nord africain cultivé ? L'esclave, le nègre.

Autour de cet article, où même sur l'échine de cet article venaient, il est vrai, s'en grouper d'autres d'importance tout à fait secondaire, des plumes d'autruche, des dents d'éléphant, quelques plantes tinctoriales, du henné, du séné, un peu de poudre d'or, etc., dont l'ensemble ne représentait pas, loin de là, les frais de route de la caravane. Sans doute encore, le centre de l'Afrique contient d'autres objets d'échange et de commerce : de l'huile de palme, des arachides, du caoutchouc, etc. Mais ces objets s'en vont aux comptoirs de la côte de l'Atlantique. Leur transport s'effectue à meilleur compte par les routes fluviales, et, s'ils suivaient la longue route de terre qui mène à la Méditerranée, ils seraient grevés de frais de route qui les rendraient inabordables. Le nègre, l'esclave était donc le seul produit vendable qui arrivât de notre côté, chargé lui-même d'autres produits accessoires.

Du moment qu'en nous installant en Algérie, nous avions détruit l'esclavage et supprimé la traite, nous avions fait dévier les caravanes du Sud, d'un côté sur le Maroc, et de l'autre sur Tripoli, c'est-à-dire sur des régions où le trafic des esclaves se maintenait, et se maintient encore à peu près librement.

Telle est la thèse que j'ai soutenue, sans me lasser, pendant tout mon séjour dans le Sud. Je n'y ajoutais pas, cela va de soi, le moindre vœu pour le rétablissement de l'esclavage et de la traite, quoique chez un maître musulman, l'esclave, considéré comme un membre

de la famille, l'esclave qui n'est jamais abandonné à la misère ou à la maladie, soit mille fois plus heureux que dans les anciennes plantations américaines, sous le fouet du commandeur, et souvent même plus heureux que les travailleurs invalides des sociétés modernes les plus avancées.

Mais je disais ceci : Pourquoi n'ouvririons-nous pas les portes de l'Algérie à tant de malheureux noirs qui sont voués à la mort, lorsqu'ils sont faits prisonniers dans ces razzias perpétuelles que les populations du centre de l'Afrique exécutent les unes sur les autres ? Pourquoi ne les accepterions-nous pas ? Pourquoi ne les acheterions-nous pas sous le nom d'engagés libres ? Nous fournirions ainsi à nos exploitations agricoles les bras dont elles manquent. J'allais plus loin. Je rappelais les superbes bataillons nègres avec lesquels les pachas d'Égypte, et en particulier Mehemet-Ali, avaient jadis recruté leurs armées. Je me demandais si nous n'aurions pas pu, nous aussi, organiser des contingents noirs, qui auraient économisé les contingents français que nous entretenions à grands frais en Afrique. Voilà comment je comprenais le commerce du Sud. Je n'ai pas besoin d'ajouter que mes théories n'ont jamais prévalu auprès de gens dont le rêve commercial consistait simplement à installer, dans le Sahara, quelque chose comme des succursales du *Bon Marché*, de la *Ménagère*, de la *Belle Jardinière* ou du *Bazar de l'Hôtel de ville*.

Je me souviens qu'un jour, je vis arriver chez moi, à Laghouat, un employé supérieur du ministère de la guerre qui s'appelait Bellemare, si j'ai bonne mémoire. Son projet était fort simple. Il consistait à organiser une caravane de cinq cents chameaux, à les charger d'une pacotille d'objets divers à l'usage des Sahariens, et à s'en aller chez les Touareg, faire le métier de colporteur : « Vous comprenez, me disait-il, j'achèterai mes marchandises très bon marché en France, et je les revendrai très

cher dans le Sahara. L'opération est magnifique. — Mais, mon bon monsieur, lui répliquai-je, songez donc que, si vous arrivez là-bas avec un stock aussi considérable d'articles, d'abord, vous ferez baisser les prix et vous aurez des mécomptes, et puis les chameaux, ça se loue et ça mange. Le prix de la location et de la nourriture dépassera probablement vos bénéfices, d'autant plus que vous n'êtes pas assuré du tout de trouver, dans le centre de l'Afrique, un fret suffisant pour ramener vos chameaux chargés ; sans compter qu'en l'absence de sergents de ville et de juges de paix, si vous ne faites pas protéger votre convoi par quelques bataillons et par quelques escadrons, vos clients sont dans le cas de vous prendre pour rien votre pacotille, avec vos chameaux par-dessus le marché. » Ce singulier commerçant fut un peu désappointé. Il s'était imaginé, dans la candeur de son âme, que l'administration, pour encourager ses efforts, mettrait à sa disposition cinq cents chameaux, gratis, comme on prête une voiture à bras. Il rentra désillusionné dans ses bureaux.

A propos de chameaux, le Gouverneur général avait ajouté à ses instructions une clause qui compliquait notablement nos embarras, et qui m'aurait probablement fait reculer, si je n'avais pas appelé à mon aide le précepte déjà cité du général de Martimprey.

On comptait que les tribus rebelles, terrorisées, qui s'étaient enfoncées dans le Sud, nous voyant solidement établis et prêts à leur barrer tout retour périodique, finiraient par comprendre qu'elles n'avaient qu'une chose à faire : se soumettre. Et, dans cette prévision, j'avais reçu un devis des conditions à leur imposer et des sommes à en tirer, lorsqu'elles viendraient demander l'aman. Mais, pour assurer leur soumission, le général Randon avait imaginé une combinaison qui devait rendre toute répression future plus efficace, en

rendant nos colonnes plus mobiles. Il s'agissait de faire payer aux insurgés une partie du tribut de guerre en nature, et de former un équipage de dix-huit cents chameaux, tout harnachés, et de quatre mille moutons de choix. Les moutons devaient servir de réserve vivante pour la nourriture. Quant aux chameaux, ils étaient destinés à permettre une sortie rapide et inopinée, en temps de guerre, et le ravitaillement régulier de Laghouat, en temps de paix. C'était charmant sur le papier. On me disait : Réunissez quatre mille moutons et dix-huit cents chameaux que vous tiendrez à notre disposition. On ne me disait pas où je les placerais, comment et sur quel budget je les nourrirais, ni comment et sur quel budget je recruterais et solderais des chameliers et des bergers.

Quand les tribus des Larba et des Oulad-Nayl commencèrent à demander le passage et le pardon, je prélevai mon lot de chameaux et de brebis, en m'entourant de toutes les garanties d'examen nécessaires, afin de ne choisir que des animaux vigoureux et jeunes. Puis, je leur cherchai un chef. Un de mes maréchaux des logis, nommé Bou-Afia (le père du feu), me sembla désigné pour cet emploi. C'était un sans-famille, venu de l'Ouest, beau soldat, suffisamment intelligent, esclave de la consigne, toujours prêt à toutes les corvées. Je lui avais donné ses galons de brigadier, et l'avais désigné pour faire partie du petit détachement qui était allé, en 1852, assister, à Paris, à la distribution des drapeaux; il m'était revenu avec la médaille militaire qu'on venait de créer. Je lui donnai pour adjoint un brigadier nommé Kouider-Ben-Ahmed, que j'avais engagé jadis à Blidah, sur une prouesse d'équitation, en lui voyant arrêter son cheval, emporté à travers la cour du quartier, et qu'il avait saisi à pleines mains par la gorge jusqu'à l'étouffer. Je détachai avec eux trois spahis et autant de tirailleurs algériens, qui de-

vaient surveiller et diriger le personnel strictement nécessaire à la smala, recruté dans les tribus. J'établis le tout au nord de Laghouat, dans un endroit appelé Tadmid, où il y avait de l'eau et de l'herbe, et où bêtes et gens étaient, à la fois, sous ma main et à l'abri d'une surprise. Les spahis et les tirailleurs ne me coûtaient rien, puisqu'ils avaient leur solde et leur nourriture payées par l'État. Quant au matériel et au reste du personnel, je pourvus à son entretien en louant les chameaux au commerce, quand je n'en avais pas besoin, et en devenant ainsi entrepreneur de transports pour le compte du gouvernement. Cette organisation a fonctionné pendant tout mon séjour à Laghouat. Depuis, on l'a perfectionnée. On a créé une compagnie de chameliers, régulièrement soldée. On a mis les moutons sous la direction d'un vétérinaire militaire qui en a fait un troupeau modèle. On leur a bâti des bergeries qui étaient bien nécessaires. A la première tonte des brebis, j'avais envoyé, d'après les instructions du Gouverneur général, des échantillons de leur laine à la chambre de commerce de Sedan, qui, tout en reconnaissant la belle qualité de cette laine, la déclara impropre à la confection du drap, parce qu'elle contenait une trop grande quantité de jarres (sorte de poils rudes), qui ne prenaient pas la teinture et qui provenaient de ce que ces bêtes vivaient continuellement en plein air. On acheta à M. du Pré de Saint-Maur, riche propriétaire de la province d'Oran, quelques-uns de ses béliers de mérinos, provenant de l'Espagne. Il fallut, néanmoins, attendre la construction des bergeries pour faire disparaître l'inconvénient signalé par la chambre de commerce de Sedan.

Et maintenant, pour terminer ce chapitre, un trait de mœurs arabes.

Quand je fus bien installé à Laghouat, on m'amena la belle Juive qui avait été la cause du siège. On m'en

fit cadeau. Je la respectai. Et ce ne fut pas, ô Scipion! pour imiter ta continence. L'histoire ne m'en aurait pas tenu, comme à toi, un compte exagéré. Ce fut tout simplement parce qu'elle me parut suspecte, et parce que je n'avais pas le moyen, ni le droit, de m'abîmer le tempérament.

III

D'AIN-MAHDY A SAINT-CLOUD.

Chef d'escadrons. — Chez le Marabout. — Une mort subite. — Tranquillité. — Caravansérails. — Un petit congé. — Le colonel des Guides. — En frac. — A la table de l'Empereur. — Retour au désert. — Un coup d'épervier. — La bride sur le cou.

Vers la fin de janvier, nous eûmes la joie de voir arriver un convoi de ravitaillement, qui mettait fin à notre extrême pénurie et amenait certains changements dans le personnel. Le chef du génie, le capitaine Schœnnagel, était un très bon officier, mais il n'avait jamais pu comprendre que, dans certaines circonstances exceptionnelles, on doit laisser sommeiller les règlements. Depuis six semaines, il levait des plans, dressait des projets, lavait des épures, alignait des chiffres et rédigeait des mémoires; et, quand je lui demandais où nous en étions, il me répondait tranquillement : « J'enverrai tout cela à la direction supérieure du génie, à Alger, qui l'enverra à la direction du génie, à Paris. On discutera, on rejettera, on approuvera, on amendera. Et puis, quand ces papiers seront revenus avec le visa nécessaire, nous commencerons les travaux. — Mais, puisque le Gouverneur m'a autorisé à prélever sur les contributions de guerre de quoi exécuter les travaux indispensables! — Ça ne fait